



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU CENTRE HOSPITALIER HENRI EY**

DECISION N°2018/582

Le Directeur

OBJET : Délégation de signature à Madame Elisabeth TOUCHE, Attachée d'Administration Hospitalière chargée de l'intérim de la Direction des Ressources Humaines

Le Directeur,

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret 92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé ;

VU l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion du 11 juillet 2016, nommant Monsieur Philippe VILLENEUVE, Directeur du centre hospitalier Henri EY de Bonneval à compter du 29 août 2016 ;

VU la mutation de Monsieur Elvan UCA, Directeur des Ressources Humaines en date du 18 mars 2018 au CHU de Clermont Ferrand ;

VU l'organigramme de l'établissement ;

DECIDE :

Article 1

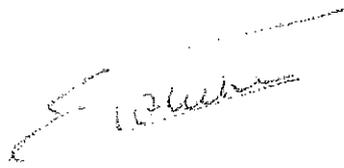
Cette décision annule et remplace la décision n°2017/1671.

Signature du
mandataire

Article 2

La direction des Ressources Humaines par intérim est donnée à Madame Elisabeth TOUCHE, Attachée d'Administration Hospitalière en charge de toute la gestion courante des ressources humaines y compris la gestion des instances CTE, l'effet de signer :

. Tout courrier et document relevant de ses domaines d'attribution à l'exception des décisions de recrutement des contractuels, des titulaires et des conventions de mise à disposition conformément à la réglementation en vigueur (Article L6143-7 du code de la Santé Publique).


Elisabeth TOUCHE

Article 3

Line CAUMONT

En cas d'absence déclarée ou d'empêchement de Madame Elisabeth TOUCHE, la délégation de signature sera exercée par Madame Line CAUMONT, Adjoint administratif.

Article 4

La délégation de signature ne peut s'exercer valablement que dans le strict respect des crédits disponibles et de la réglementation en vigueur.

Article 5

Cette délégation peut être retirée à tout moment.

Article 6

La présente décision prendra effet à compter du 19 mars 2018.

Fait à BONNEVAL,
le 13 mars 2018



Philippe VILLENEUVE

Directeur

Destinataires :

- Préfecture (recueil actes administratifs)
- Trésorerie Hospitalière
- DD28
- Madame Elisabeth TOUCHE, DRH
- Madame Line CAUMONT, DRH
- Direction des Ressources Humaines
- Direction des Ressources Humaines (dossier)
- Direction